

Rapperswil, le 17 juin 2020

Madame la Conseillère aux États,  
Monsieur le Conseiller aux États,

## **Promotion des médias : Requête de non-entrée LFML**

Demain, vous déciderez d'un train complet de mesures en faveur des médias. L'Association des médias en ligne suisses (VSOM) souhaite commenter exclusivement la loi fédérale sur l'aide aux médias en ligne (LFML). À cette fin, vous disposez d'une **requête de non-entrée**.

**Nous vous demandons de la soutenir**, car le projet tient bien trop peu compte de l'évolution des médias, qui est encore intensifiée par la crise de coronavirus.

Notre Association des médias libres suisses en ligne a déjà souligné les lacunes du projet de loi dans plusieurs déclarations. De plus, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :

- Plus de 60 % de la population obtient désormais des informations via les canaux en ligne.
- Environ 70 % des consultations en ligne sont effectuées sur téléphone portable.
- 23% de la population sont des « surfeurs globaux superficiels ».
- De toute façon, les jeunes ne peuvent être atteints qu'en ligne.

Par conséquent :

- Le canal en ligne devient de plus en plus important pour fournir des informations aux citoyennes et citoyens.
- L'appauvrissement de la scène médiatique dû à la concentration de la presse et au déclin massif de l'importance des journaux est particulièrement évident au niveau local. Par conséquent, nous avons besoin de la diversité des médias au niveau local.
- La Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga a récemment déclaré sur le portail en ligne « Republik » : « ... *En outre, il existe des offres qui n'ont pas de prétention journalistique sérieuse et qui diffusent leurs informations afin de générer des clics ou de la publicité...* »

Du point de vue de la politique l'État et de la politique démocratique, ces exigences sont contre-productives, car

- avant tout, il est important pour la démocratie **que l'information étatique et sociale arrive aux citoyennes et citoyens**,
- et deuxièmement : Une rédaction par une seule personne qui exploite un canal en ligne gratuit financé (en totalité ou en partie) par la publicité à Disentis-Sedrun, Kandersteg ou Bienne, par exemple, peut être tout aussi importante pour le fonctionnement de la démocratie dans ces endroits qu'un service en ligne suprarégional cofinancé par l'État.

**En bref : du point de vue de l'État, le mode de financement des portails en ligne ne devrait pas être pertinent. Ce qui est important : Les municipalités, les institutions, etc. doivent pouvoir faire passer leurs messages aux citoyennes et citoyens et ainsi mettre en débat les questions, les élections locales, etc.**

- La Présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, a poursuivi : « *Il est clair que pour chaque franc perçu auprès du public, l'État doit ajouter au maximum 80 centimes...* »

Ainsi, seuls les médias en ligne avec abonnement seraient aidés. Une telle approche **entraînerait un appauvrissement total des médias en Suisse**. Ceci pour les raisons suivantes :

- Cela obligerait effectivement les citoyennes et citoyens à acheter des abonnements combinés ou individuels aux journaux et aux services en ligne. De cette manière, l'État exclurait les citoyens moins aisés du discours politique, **ce qui serait antisocial**. Sont également exclus tous ceux qui ne participent que sporadiquement à la politique locale et qui ne peuvent être atteints sans services en ligne gratuits.
- L'aide aux médias prévue serait dirigée contre des habitudes indiscutables du Web, car seuls 10 % des internautes sont prêts à payer pour des informations en ligne.
- L'aide aux médias exclurait les portails en ligne gratuits, qui ne sont guère en mesure d'attirer les abonnés locaux. En contrepartie, les éditeurs établis et subventionnés pourraient réduire le nombre d'éditions de leurs journaux et convertir leurs abonnements imprimés en abonnements en ligne. Les portails en ligne non subventionnés n'auraient rien à opposer à ce processus ; leurs chances sur le marché tendraient vers zéro. Il en résulterait un appauvrissement des médias du pays, en particulier au niveau local, très important.

L'aide aux médias ne doit pas entraîner de distorsion du marché, elle ne doit pas obliger de facto les citoyens à payer des abonnements, elle ne doit pas exclure les moins nantis et les internautes du discours de l'État. Et elle ne doit pas être dirigée contre la diversité des médias.

**Nous vous demandons de rejeter le projet de loi.**

**Verband Schweizer Online-Medien (VSOM)**  
**(Association des médias en ligne suisses)**

Le directoire



Bruno Hug  
Président  
linth24.ch



Roman Jäggi  
Membre  
soaktuell.ch



Stefan Millius  
Membre  
dieOstschweiz.ch



Jürg Huber  
Membre  
glarus24.ch